

Dites à vos députés et sénateurs que Cazeneuve fait filer un mauvais coton à la République

écrit par Christine Tasin | 23 juillet 2015



Un Ministre de l'intérieur qui [porte plainte](#) contre un site de réinformation parce qu'il aurait été injurié, voilà qui a été rare sous la 5ème République, du moins jusqu'à ce que la calamiteuse équipe Hollande prenne le pouvoir (bigre ! on me souffle que je m'expose moi aussi à une plainte, tant les socialistes terrifiés par la proximité de 2017 craignent que l'on ne donne de mauvaises idées aux Français...).

Certes, François Fillon avait [déjà porté plainte](#) contre le *Monde* pour diffamation.

Mais depuis 2012 les « *je suis Charlie* » se déchainent contre la presse, et notamment les sites de réinformation ainsi que contre le FN. On rappellera en passant le cirque Taubira, la plainte contre *Minute*, celle contre David Miège, celle contre Anne Sophie Leclère... ; les plaintes de Hidalgo et Cazeneuve contre Riposte laïque, l'interdiction de Minurne...

L'article [Censure](#) de wikipedia est assez intéressant :

Le 21 février 2008 le [Courrier international](#) titre « Sarkozy, ce grand malade » par le journaliste d'[El País](#) Lluís Bassets.

Pas de plainte...

[L'article](#) « *Actions en justice des Présidents de la République* » montre que l'injure a très rarement fait l'objet de plaintes, même du chef de l'Etat

Dans l'affaire de la poupée vaudou (livre humoristique avec poupée « vaudou » représentant Nicolas Sarkozy), il a été désavoué par les juges en première instance. Saisis en appel par le président, les juges du fond ont admis une atteinte à la dignité de la personne, sans toutefois condamner les défenseurs ni ordonner le retrait de l'ouvrage, à condition que l'éditeur appose sur tous les emballages une copie de sa décision.

Le président [Valéry Giscard d'Estaing](#) a indiqué en début de mandat qu'il n'aurait jamais recours au délit d'offense, le considérant comme désuet (même si l'[affaire des diamants de Bokassa](#) lui a fait regretter ces propos) ^[réf. nécessaire].

[François Mitterrand](#) s'était interdit de saisir la justice pendant la durée de son mandat et il s'est tenu à ses engagements.

Suivant François Mitterrand, [Jacques Chirac](#) s'est interdit de saisir la justice pendant la durée de ses deux mandats.

[Nicolas Sarkozy](#), depuis le début de son mandat, a effectué plusieurs recours devant la justice. Il avait déclaré en février 2006 sur LCI, avant son élection : « Je préfère qu'on prenne le risque de blesser que le risque de la censure (...). La démocratie, c'est la possibilité de la critique, de l'échange des arguments et de la caricature, surtout par le biais des dessins. C'est ça, la démocratie, et ce n'est pas négociable ».

Apparemment Cazeneuve veut bien les ors et les honneurs de la République mais pas les inconvénients liés à la fonction. Or, qui dit pouvoir dit licence de l'électeur de critiquer le politique qui le déçoit. Qui plus est, il s'agit là d'une tradition française qui remonte à la royauté où libelles et autres pamphlets fleurissaient jusque dans les appartements royaux, au grand dam de leurs occupants.

« On nomme libelles de petits livres d'injures. Ces livres sont petits, parce que les auteurs ayant peu de raisons à donner, n'écrivant point pour instruire, et voulant être lus, sont forcés d'être courts.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Libelle>

Cette plainte d'un Ministre de l'Intérieur pour injures est fort inquiétante parce qu'elle témoigne d'une dérive autoritaire pour ne pas dire dictatoriale du régime. Il est nécessaire d'alerter nos parlementaires qui, parce qu'ils nous représentent, doivent faire écran entre nous et les dictateurs en puissance qui menacent nos libertés fondamentales.

Vous trouverez ci-dessous un modèle de lettre à envoyer et l'adresse de nos députés, sénateurs et maires des grandes villes.

Monsieur le Député (Sénateur, Maire...)

Electeur de votre circonscription, je me permets d'attirer votre attention sur une étrange plainte déposée par le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, contre le journal en ligne Riposte laïque.

Il est reproché à ce site de ré-information d'avoir parlé de « L'islamo-collabo Cazeneuve, qui nous sert de ministre de l'intérieur ».

Certes, le concept d'injure paraît étrange ici puisque, effectivement, le Ministre Cazeneuve ne cesse de marcher main

dans la main avec l'islam, de **collaborer** avec les représentants musulmans afin que ceux-ci soient présents et consultés systématiquement en France, que des mosquées soient construites en bafouant ouvertement la loi de 1905, annonçant même en juin dernier qu'il publierait un guide permettant de contourner la loi, que des imams seraient salariés pour travailler dans les prisons ou hôpitaux...

En quoi y aurait-il injure, monsieur le Député ? Par ailleurs est-ce injurieux de dire que monsieur Cazeneuve nous sert de Ministre de l'Intérieur, ce qu'il est effectivement ? La nuance péjorative montre que l'auteur du texte n'est pas enthousiasmé par son travail, est-ce un crime ?

Vous conviendrez, monsieur le Député, qu'un De Gaulle ou un Mitterrand se seraient ri de telles billevesées et n'auraient pas usé de la police et de la justice de la République pour poursuivre l'auteur de la phrase incriminée.

Vous conviendrez également, monsieur le Député, qu'il est fort inquiétant pour nous et pour vous de devoir subir un tel Ministre, avide d'autorité, ne supportant pas la moindre critique, et cherchant, par son pouvoir, à bâtir un statut de privilégié que nous croyions aboli la Nuit du 4 août.

C'est pourquoi j'ai l'honneur, monsieur le Député, de vous demander de bien vouloir interpellier monsieur le Ministre de l'Intérieur à l'Assemblée nationale et de peser de tout votre poids afin que la liberté d'expression ne soit plus mise en danger comme elle l'est actuellement, au moment où des attentats islamistes menacent la nation.

Plus que jamais la cohésion nationale devrait être de rigueur, ce qui signifie que les Ministres devraient s'appuyer sur les défenseurs de la France au lieu de chercher à les faire condamner. Et peut-être que si nos Ministres prenaient en compte les critiques formulées à leur endroit, les Français seraient moins nombreux à s'abstenir lors des élections et ils

feraient davantage confiance à notre gouvernement pour lutter contre le péril islamiste...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations les meilleures.

Christine Tassin

Présidente de [Résistance républicaine](#)

– LISTE DES DÉPUTÉS

http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/liste_alpha.asp?legislature=14

– Liste des Sénateurs par ordre alphabétique

<http://www.senat.fr/senateurs/senatl.html>

– Liste des maires des grandes villes françaises

http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_maires_des_grandes_villes_fran%C3%A7aises